Fiche référence #11

Mesurages in situ de l'isolation acoustique

CHANTILLY (60) – Habitat

MARS 2017

LE CLIENT ET SON PROJET

ICF Habitat Nord-Est, filiale d'ICF Habitat et de la SNCF, possède un patrimoine de 18 000 logements répartis sur le nord et l'est de la France.

ICF Habitat Nord-Est s'est fixé un programme ambitieux visant à réhabiliter 500 logements, construire ou acquérir 320 logements, et vendre 400 logements par an sur les 10 prochaines années.

Dans ce cadre ICF Habitat a souhaité contrôler l'isolation phonique d'un certain nombre des logements de son patrimoine.

LES BESOINS ET LES SOLUTIONS APPORTÉES

Acoucibe est intervenue pour le compte d'**ICF Habitat Nord-Est** dans le cadre de mesurages acoustiques de l'isolation phonique de façades. Les mesurages in situ ne concernant essentiellement que les bruits aériens, **Acoucibe** a procédé aux différents contrôles suivant le standard NF EN ISO 10052 (mesurages in situ de l'isolement aux bruits aériens et de la transmission des bruits de choc ainsi que du bruit des équipements - méthode de contrôle).

De l'isolement brut intérieure/extérieure et de par la connaissance des temps de réverbération intérieurs, il a alors été possible d'extraire l'indice d'isolation acoustique standardisé (D_{nT}). Les données en fréquences ont été intégrées pour le calcul des indices de références suivant la norme NF EN ISO 717-1 (évaluation de l'isolement acoustique des immeubles et des éléments de construction). A l'issu des essais et post-traitements, un rapport de mesurage in situ a été livré au client.

LES ACTEURS DU PROJET

Maîtrise d'ouvrage :	ICF Habitat	(80)	Budget :	-
Maîtrise d'œuvre :	-		Surface :	-

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES ET COMMERCIAUX

Acoucibe SAS

Tél. : 03 65 98 02 06
contact@acoucibe.fr

www.acoucibe.fr

Acoucibe
BUREAU D'ÉTUDES ACOUSTIQUES